

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1983 B 00579

Numéro SIREN : 572 028 041

Nom ou dénomination : DELOITTE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2024 sous le numéro de dépôt 21965



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

**Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2024004610**

Dépôt n° : 2024/21965

Le: 23 mai 2024

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre
Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre
4 rue Pablo Neruda
92000 Nanterre

Puteaux, le 23 avril 2024

**REQUETE CONJOINTE AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE A LA SCISSION**

Les soussignés :

- (i) La société Deloitte Conseil, société par actions simplifiée au capital de 4 566 464 euros, ayant son siège social situé 6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex, immatriculée sous le numéro 401 948 245 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Gianmarco Monsellato, Président (« **l'Apporteur** »),
- (ii) La société Deloitte & Associés, société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 euros, ayant son siège social situé 6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex, immatriculée sous le numéro 572 028 041 RCS Nanterre, représentée par Monsieur David Dupont-Noël, Président (le « **Bénéficiaire** »),

Ont l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit :

- L'Apporteur et le Bénéficiaire sont toutes deux des entités du réseau Deloitte en France.
- L'Apporteur exerce une activité de conseil aux entreprises, sous toutes ses formes.

L'Apporteur est une filiale à 100% de la société Deloitte SAS, société holding du groupe Deloitte en France, société par actions simplifiée au capital de 17.178.650 euros, ayant son siège social situé 6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex, immatriculée sous le numéro 434 209 797 RCS Nanterre.

- Le Bénéficiaire exerce une activité de commissariat aux comptes et d'expertise comptable.

Le Bénéficiaire est également une filiale à 100% de la société Deloitte SAS.

L'Apporteur envisage de procéder à une réorganisation opérationnelle afin de se recentrer sur ses activités principales. Dans ce cadre, il est envisagé de regrouper l'activité « Audit IT & Analytics » (« **l'Activité** ») actuellement menée par l'Apporteur, au sein du Bénéficiaire, qui exerce d'ores et déjà une activité similaire et complémentaire, afin d'en faciliter la gestion et d'en favoriser le développement.

Cette opération serait réalisée au moyen d'un apport partiel d'actif de l'Activité par l'Apporteur au Bénéficiaire, étant précisé que cette Activité constitue une branche complète et autonome d'activité.

Conformément aux dispositions de l'article L 236-27 du Code de commerce, l'Apporteur et le Bénéficiaire envisagent de soumettre l'opération au régime des scissions afin de bénéficier du régime fiscal de faveur. Cet apport serait rémunéré par une émission d'actions nouvelles émises par le Bénéficiaire au moyen d'une augmentation de capital au profit de l'Apporteur ou par attribution d'actions directement aux associés de l'Apporteur.

La réalisation de cette opération requiert, par application de l'article L.236-10 du Code de commerce sur renvoi des articles L 236-21 du Code de commerce, l'intervention d'un commissaire à la scission chargé de se prononcer (i) sur la pertinence et le caractère équitable des valeurs retenues dans le cadre de l'opération et (ii) sur la valeur des apports en nature réalisés et les éventuels avantages particuliers.

En conséquence :

Les requérants ont l'honneur de vous adresser la présente requête conjointe, afin de demander qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir désigner, conformément aux dispositions de l'article L 236-10 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L 236-21 du Code de commerce, un commissaire à la scission qui aura pour mission d'apprécier (i) la pertinence et le caractère équitable des valeurs retenues dans le cadre de l'opération et (ii) la valeur des apports en nature réalisés et les éventuels avantages particuliers.

Le rapport du Commissaire à la scission sera mis à la disposition des associés dans les délais réglementaires.

La décision de l'associé unique de Deloitte Conseil et l'assemblée générale extraordinaire de la société Deloitte & Associés, appelées à statuer sur l'apport partiel d'actif, objet de la présente requête, se tiendraient si possible avant le 31 octobre 2024 et, au plus tard, avant le 30 novembre 2024.

Dans ce cadre, les requérants vous sauraient gré de bien vouloir considérer la nomination de :

**Monsieur Benoit Berthou,
Domicilié 32 rue Pierre Demours 75017 Paris,
Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.**

Monsieur Benoit Berthou est familier de ce type d'opérations et dispose d'une grande expérience dans ce domaine d'activité.

Monsieur Benoit Berthou a d'ores et déjà connaissance de l'opération envisagée et il nous a assuré qu'il disposait de toutes les ressources nécessaires à la réalisation de cette mission.

Enfin, Monsieur Benoit Berthou nous semble particulièrement à même de remplir la mission qui lui serait confiée dans les délais impartis.

Nous vous précisons que le commissaire dont la nomination est suggérée n'est pas soumis aux incompatibilités prévues par le Code de commerce et notamment, ne reçoit pas, à ce jour, de rémunération ni d'honoraires de l'une ou l'autre des parties concernées.

Nous avons l'honneur de solliciter de votre part toute la diligence nécessaire afin que ladite désignation soit faite dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Fait à Puteaux,
Le 23 avril 2024

Gianmarco MONSELLATO

**Pour l'Apporteur
Monsieur Gianmarco Monsellato**

David Dupont Noël

**Pour le Bénéficiaire
Monsieur David Dupont-Noël**

NOTE D'INFORMATIONS

ELEMENTS D'APPRECIATION DE L'OPERATION ET DES SOCIETES CONCERNEES

1. Données concernant l'Activité

Activité	« Audit IT & Analytics »
Chiffre d'affaires HT	Calcul en cours, non finalisé à ce stade
Valeur approximative de l'apport	environ 100.000 euros

2. Deloitte Conseil (SAS)

Identité	Société par actions simplifiée au capital de 4.566.464 euros
Siège social	6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex
RCS	401 948 245 RCS Nanterre
Exercice social	31 mai
Activité	Le conseil sous toutes ses formes, aux administrations, aux associations, aux entreprises ou sociétés de droit privé ou public
Président	Monsieur Gianmarco Monsellato
Directeur Général	Monsieur Redouane Bellefqih
CAC	COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE CFCE 602 006 116 RCS PARIS 112bis rue Cardinet – 75017 PARIS

Données chiffrées au 31 mai 2023 (date des derniers comptes approuvés) :

Chiffre d'affaires : 466 M€
 Résultat d'exploitation : 8,02 M€
 Effectif salarié : 1889 personnes

3. Deloitte & Associés (SAS)

Identité	Société par actions simplifiée au capital de 2.188.160 euros
Siège social	6 place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex
RCS	572 028 041 RCS Nanterre
Exercice social	31 mai
Activité	Expertise comptable et commissariat aux comptes
Président	Monsieur David Dupont-Noel

Administrateurs Bertrand Boisselier (Président du conseil d'administration)
Eric Delgove
Véronique Meyer
Laurence Dubois

CAC COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE CFCE
602 006 116 RCS PARIS
112bis rue Cardinet – 75017 PARIS

Données chiffrées au 31 mai 2023 (date des derniers comptes approuvés) :

Chiffre d'affaires : 321 M€
Résultat d'exploitation : 2,97 M€
Effectif salarié : 1 888 personnes

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT

Requête n° 2024004610

Affaire : SASU DELOITTE CONSEIL et SAS DELOITTE & ASSOCIES

ORDONNANCE

Nous, Mme Catherine Drévilon, président du tribunal,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,
Vu les articles L.236-10, L.236-21 du code de commerce,

Désignons Monsieur Benoit Berthou domicilié 32 rue Pierre Demours 75017 Paris, inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris **en qualité de commissaire à la scission** avec pour mission d'apprécier (i) la pertinence et le caractère équitable des valeurs retenues dans le cadre de l'opération et (ii) la valeur des apports en nature réalisés et les éventuels avantages particuliers.

Le rapport du Commissaire à la scission sera mis à la disposition des associés dans les délais réglementaires.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné nous fera parvenir une attestation d'indépendance et d'impartialité pour exécuter sa mission (modèle joint). La présente nomination ne prendra effet qu'à dater de la signature de ce document.

Disons qu'en outre, cette attestation sera jointe au rapport du commissaires.

Disons que le commissaire désigné pourra se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire désigné devra nous soumettre le montant de ses honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra être joint à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

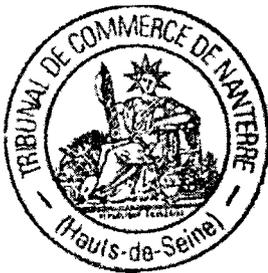
Fait à Nanterre, le (Date de la signature électronique par le président).



EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



N° de rôle	2024004610
Nom du dossier	SASU DELOITTE CONSEIL
Délivrée le	23/05/2024

Deuxième et dernière page.